

Martin Lemay est le député "péquist" (Parti Québécois) de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques (Montréal) à l'Assemblée nationale du Québec depuis 2006.

Porte parole de l'opposition officielle en ce qui concerne la métropole montréalaise, il est aussi Président de son caucus de Député depuis le 09 janvier dernier.

Au cours de son second mandat (2007-2008), il a été porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de citoyenneté, d'immigration et de communauté. C'est à ce titre que nous l'avons rencontré le 18 novembre dernier, en pleine campagne électorale.

M. Lemay, soucieux de préserver la culture québécoise, notamment face aux dangers du multiculturalisme, vous avez pris plusieurs fois position en faveur d'une approche rénovée de l'immigration au Québec. À ce titre, la décision de Mme la Ministre James de faire signer une déclaration aux nouveaux immigrants les engageant à respecter les valeurs québécoises vous semble-t-elle aller dans le bon sens?

- ♦ *J'aimerais dire deux choses à ce propos. Tout d'abord, il y a une confusion qui entoure la signature de cette déclaration : est-elle obligatoire ou non? Si elle est obligatoire, elle implique que vous ne receviez pas votre Certificat de Sélection au Québec [CSQ]; ou est-ce un papier demandé parmi tant d'autres et cette déclaration n'emporte aucune conséquence en cas de refus. Dans ce cas, elle ne donne absolument rien... Ensuite, il y a la manière d'aborder le sujet. Je trouve le procédé risible et réellement scandaleux parce qu'on vous demande de signer un papier sans qu'il y ait de contrepartie, c'est à dire que c'est à vous, en tant qu'immigrant, de vous débrouiller avec cela. Alors, certes, des valeurs ça peut s'apprendre "intellectuellement", mais ça doit aussi se sentir avec le temps et on ne peut pas, par contrat, dire que vous allez intégrer un ensemble de valeurs en quelques heures.*

Vous regrettez donc que ce document n'est aucune valeur juridique et qu'au final il ne soit, au mieux, qu'une déclaration d'intention et, au pire, une simple formalité administrative de plus pour les immigrants?

- ♦ *Ce n'est pas aussi simple que ce que le projet de la Ministre nous présente... sans oublier qu'elle ne s'engage à rien en retour. C'est "signez ici" et elle ne s'engage pas à offrir des cours de français, un encadrement pour trouver un emploi, ou aider l'immigrant à faire reconnaître ses diplômes le plus rapidement possible. Je trouve que ça n'amène absolument rien au débat, et la manière vraiment scandaleuse dont cela a été fait, à quelques jours d'une campagne que M. Charest a lui-même déclenché : on a, passez-moi l'expression, « garroché » ce texte.*

J'imagine que vous regrettez l'absence de débat sur le sujet?

- ♦ *Il n'y a eu aucun débat : la Ministre a annoncé cela à Montréal, je n'étais pas au courant et n'en ai eu connaissance que quelques heures plus tard. De plus, ce n'est qu'un plan d'action. Un projet de loi a certes été déposé mais il est mort au feuilleton à cause des élections. Donc tout cela est d'un cynisme époustouflant. Considérant l'important débat que nous avons eu ces dernières années, nous croyons que le dossier aurait pu être traité avec beaucoup plus de sérieux qu'il ne l'est actuellement. On se demande si M. Charest ne cherchait pas à se débarrasser de cette question pour démontrer que les libéraux ont fait leur travail. Au final, bien sûr, ce n'est pas vrai : tout est à recommencer et les documents déposés demeurent des plans d'action, c'est à dire que ce ne sont pas des lois, ni des obligations communes.*

Car, effectivement, le projet fait reporter ultimement la charge de l'intégration sur l'immigrant, notamment en se contentant de reporter les mesures de francisation à la période précédent son arrivée au Québec, c'est à dire quand il est encore dans son pays d'origine...

- ♦ *Un processus d'immigration c'est plusieurs mois voire plusieurs années. En conséquence,*

si, au cours de ce long processus, l'immigrant peut commencer à apprendre le français en amont, je trouve que cela est une bonne idée. Mais il ne s'agit pas que de cela, il faudrait faire en sorte que cette période soit aussi bonifiée pour assurer la reconnaissance des

« L'immigré qui arrive doit pouvoir gagner sa vie et n'a pas le temps d'attendre 6, 7, 8 mois avant de pouvoir accéder à un cours de français : il faut que cela soit immédiat. »

diplômes, etc. En bref, faire avancer le dossier au maximum pour que l'arrivée se fasse le mieux possible. L'immigré qui arrive doit pouvoir gagner sa vie et n'a pas le temps d'attendre 6, 7, 8 mois avant de pouvoir accéder à un cours de français : il faut que cela soit immédiat.

Et puis, il y a un second aspect que je souhaitais aborder au sujet de ces cours de français. Si un immigrant sollicite le Ministère de l'immigration pour y accéder, il pourra être rémunéré pour cela, ce qui est une bonne chose d'ailleurs. Par contre, s'il suit ce cours par le biais du Ministère de l'éducation dans un Collège ou une Université, il n'aura pas de revenu. Il y a une évidente inégalité de traitement. Il faut donc remettre un peu de sérieux dans notre politique d'immigration, autant pour la société québécoise que pour l'immigrant, lui-même.

En matière de francophonie, vous ne pensez pas que cela soit un peu vain, puisque, on le sait, il est de plus en plus difficile pour des immigrants francophones unilingues, de trouver de l'emploi, notamment sur Montréal?

« Dans le programme du PQ, nous prenons l'engagement de vérifier, auprès des employeurs, cette supposée nécessité du bilinguisme. »

- ♦ *La confusion des messages devra cesser à cet égard, parce qu'effectivement de nombreux immigrants sont unilingues francophones. Dans le programme du PQ, nous prenons l'engagement de vérifier, auprès des employeurs, cette supposée nécessité du bilinguisme. On reconnaît certes que cela est fondamental dans certains secteurs de l'activité économique, mais on a de sérieux*

doutes sur cette demande de bilinguisme à si grande échelle. D'où la nécessité de mener des enquêtes.

Mais, lorsque je vous parlais de confusion de message, la politique canadienne entretient cette confusion là : les gens arrivant au Québec reconnaissent effectivement le français comme langue officielle mais, dans le même temps, on a cette politique canadienne avec le bilinguisme, le multiculturalisme et, au final, la citoyenneté canadienne. Évidemment, notre indépendance, notre souveraineté réglerait, entre autres choses, ces confusions.

Il n'y a rien de pire qu'être une Province se dotant d'une politique d'immigration, alors que, dans le fond, on ne contrôle ni les tenants, ni les aboutissants de cette politique.

Ultimement, il y a cette citoyenneté canadienne que les gens souhaitent légitimement, mais qui ne favorise pas le combat linguistique au Québec.

Bien évidemment, il faudra aussi mettre l'accent sur la régionalisation car les emplois existent aussi en dehors de Montréal, en particulier à Québec qui est une ville qui explose sur le plan économique. Lorsque nous avons tenus la commission sur les niveaux d'immigration au Québec, plusieurs Régions sont venues nous solliciter pour expliquer leur besoin en immigration, en main d'œuvre. Elles sont prêtes à accueillir les gens. La politique de régionalisation doit donc être beaucoup plus énergique qu'elle l'est présentement, même si on comprend que, comme dans la plupart des pays, les immigrants sont d'abord attirés par les grandes métropoles.

Pour en revenir à la déclaration sur les valeurs, comment expliquez-vous que l'accent soit mis sur la francophonie, en tant que telle, et non sur des valeurs comme l'égalité, la tolérance, etc.? Est-ce que ce n'est pas confondre le

« Si vous parlez la langue de la majorité vous intégrerez d'autant plus facilement ses valeurs. »

moyen et la fin?

- ♦ *Nous sommes d'avis que si vous parlez la langue de la majorité vous intégrerez d'autant plus facilement ses valeurs. En toute logique, les deux vont ensemble et sont intimement liées. La francophonie est donc au cœur de nos valeurs parce que c'est elle qui permettra de les comprendre, ainsi que les « codes » de la société. C'est fondamental, surtout dans la perspective de cette volonté de perdurer en Amérique du Nord (nous ne sommes pas plus de 3%). Nous n'avons pas toute la diversité culturelle linguistique et culturelle de l'Europe: c'est anglo-saxon, avec toute la puissance culturelle des États-Unis juste à côté. Il faut donc trouver des moyens de perdurer. Alors, beaucoup de monde nous critiquent à ce sujet, mais ils oublient toujours ce constat. La mondialisation c'est surtout l'américanisation, ne nous le cachons pas, et les États-Unis sont juste à côté, à moins d'une heure et à 6h de voiture de New-York! Le défi est donc d'autant plus grand à relever : pour beaucoup, arriver au Québec c'est arriver en Amérique du Nord, donc c'est l'anglais... Alors, permettez-moi de vous témoigner de mon désaccord à l'égard des récents propos de votre Président à Québec.*

Pour atteindre cet objectif de francisation, pensez-vous qu'il faille durcir les processus de sélection?

- ♦ *Je ne pense vraiment pas que ce la soit nécessaire, dès lors que l'on adopte une politique plus sérieuse que celle que je vous décrivais tout à l'heure. Nous sommes d'avis au Parti Québécois que cela prend quelques réformes au Ministère de l'immigration, mais serrer la vis ne servirait à rien. Or cas de demandes de réfugiés ou de regroupement familiaux qui sont du ressort fédéral, il est certain que la tendance restera francophone-francophile au niveau de l'immigration économique... mais encore faut-il que ces gens là y trouvent leur compte, car ce n'est pas toujours le cas, je le reconnais, sur le plan du travail ou de la reconnaissance des acquis.*

Je le répète, l'immigration c'est un contrat à deux niveaux: l'immigrant a des responsabilités, mais la société d'accueil en a aussi.

La voie de l'immigration est inéluctable pour le Québec. Différentes analyses ont démontré qu'il faudrait 300.000 nouveaux immigrants chaque année pour assurer l'équilibre...

« Ce Gouvernement ne nous parle que de chiffres, mais nous préférons dire oui à un niveau de francisation plus élevé. »

- ♦ *Je ne crois pas à ces chiffres. On désigne là du travail au rabais et même les 45.000 immigrants annuels, nous les atteignons difficilement. Je ne crois pas que le problème réside dans le niveau de l'immigration. Nous préférons parler de stratégie plutôt que de niveau. Ce Gouvernement ne nous parle que de chiffres, mais nous préférons dire oui à un niveau de francisation plus élevé, oui à une hausse du budget pour suivre les gens qui entrent*

dans un processus de reconnaissance des acquis, et oui à une politique de régionalisation de l'immigration. Il est impératif de mieux organiser l'accueil avec les services de la Province, mais aussi avec les organismes communautaires, les associations d'employeurs, les ordres professionnels, les universités, etc., pour que ces gens ne perdent pas 3 ou 4 années de leur vie. Nous n'avons plus les moyens de perdre un talent.

La reconnaissance des formations est longue elle aussi: plusieurs mois pour la seule reconnaissance des diplômes obtenus hors-Québec, parfois plusieurs années pour certaines professions réglementées...

- ♦ *En fait, les ordres professionnels vont demander de mettre à jour certaines connaissances*

par l'obtention de certificats, mais le rôle de ces ordres n'est pas que d'agréer de nouveaux membres: leur mandat, avant tout, c'est de veiller à la protection du public. Le problème, c'est que les Universités ne proposent pas ces cours d'appoints et demandent à ce que les années soient reprises au complet. Alors vous recevez quelqu'un qui a trente ans, qui a une famille à faire vivre et qui est obligé de retourner à l'école à temps plein. Et après cela, certains employeurs ont encore des inquiétudes à l'égard de diplômes obtenus à l'étranger, sans qu'ils sachent toutes les démarches que l'immigrant a pu entreprendre pour les faire reconnaître ici. De plus, pour l'immigré non-francophone, cela prend en plus un permis de l'office de la langue française; or, seuls deux bureaux au Québec sont en mesure de le fournir.

On le voit, le système n'est pas adapté pour aider l'immigrant qui se perd dans ce dédale administratif extrêmement complexe.

Y a-t-il des expériences de testing auprès des employeurs pour apprécier les discriminations à l'embauche?

- ♦ *Je connais une personne à qui s'est arrivé, qui a fait cela et qui a gagné devant la commission des droits de la personne. Il avait changé son nom pour "Tremblay" et il a été appelé pour l'employeur. Il n'a pas nécessairement été embauché mais a été appelé...*

« Il ne s'agit pas de donner une « partie gratuite », mais de leur dire « voici le cheminement et nous allons vous accompagner... » Ce n'est ni trop exiger, ni trop offrir. »

Sans sortir les "gros mots", je pense que les gens ont douté de la qualité de sa formation. À mon avis, il s'agit plutôt d'une méconnaissance et c'est à nous, en tant que pouvoir public, de parler aux associations d'employeur pour les inciter à embaucher ses travailleurs spécialisés dont le Québec a besoin. Après toutes ses démarches complexes dont on parle, et qui, en plus, coûtent de l'argent, on a aussi à assumer nos responsabilités. Il ne s'agit pas de donner une « partie gratuite », mais de leur dire « voici le cheminement et nous allons vous accompagner... » Ce n'est ni trop exiger, ni trop offrir.

Nicolas Sarkozy a exprimé à plusieurs reprises son intérêt pour le communautarisme et le multiculturalisme à la canadienne. Pourtant, les 27 pays européens viennent d'adopter une position commune dans

laquelle la langue est considérée comme l'un des trois piliers dans les politiques migratoires. Cette tendance témoigne-t-elle de la validité de votre approche linguistique de l'intégration?

- ♦ *Avec mon bureau, nous sommes en train d'effectuer un travail sur l'ensemble des pays occidentaux qui amendent actuellement leurs lois sur l'immigration et tous ces pays parlent de langue, d'apprentissage de l'histoire nationale, etc. Même l'Angleterre... Il n'a plus que le Canada à faire cavalier seul avec son communautarisme, quand l'Angleterre, pays du multiculturalisme par excellence, est en train d'y renoncer. Le Home office vient de déposer un projet de loi qui établit trois étapes pour accéder à la citoyenneté britannique et parmi les critères évalués il y a langue, bien sûr, mais aussi l'implication, non pas dans sa communauté, mais dans la communauté nationale. En conséquence, le Canada est de plus en plus isolé dans cette stratégie. La décision des États membres de l'Union Européenne confirme que la question linguistique doit être au centre des politiques d'immigration.*

Enfin, pour conclure, nous aurions souhaité que vous nous présentiez les mesures qu'adoptera votre parti une fois aux affaires, pour répondre à cet enjeu de société alors que le Québec évolue dans une société sans cesse plus globalisée.

« Il s'agit d'un véritable combat politique que nous devons mener afin de rapatrier tous les pouvoirs en matière d'immigration. »

- ♦ *Il s'agit d'un véritable combat politique que nous devons mener afin de rapatrier tous les pouvoirs en matière d'immigration. On souhaite la souveraineté au Parti Québécois, bien évidemment, mais le rapatriement de ces*

pouvoirs permettrait, dans un premier temps de cesser les confusions de messages dont je faisais mention tantôt. Il s'agit là de la première bataille.

A vrai dire, même si je n'aime pas vraiment le terme de contrat, il s'agit aussi de définir rapidement les obligations des uns et des autres, pas de juste de l'immigrant et de la société d'accueil, mais des deux. Il me semble intéressant que les deux parties s'entendent dans une démarche commune pour faciliter l'intégration.

Troisièmement, il s'agirait de faire le ménage dans la désorganisation totale du Ministère de l'immigration. En passant, je vous souligne que quatre ministères interviennent en la

« Il faut entreprendre une politique énergique de régionalisation pour que les régions soient prêtes à accueillir les nouveaux arrivants, que ces derniers aient le meilleur encadrement possible et qu'ils puissent travailler très rapidement.. »

matière: l'immigration, évidemment, la santé, emploi et solidarité sociale, éducation. Certes il y a un budget de 270 millions de dollars assigné à cette mission, mais il est divisé en quatre. Je défie quiconque de s'y retrouver dans tous cela. Plus tôt je vous ai parlé des cours de langue, c'est devenu un exemple classique...

Ensuite, je vous dirai qu'en matière d'immigration, il y a un ensemble d'organismes communautaires qui ont

développé une expertise extraordinaire sur laquelle il faudra s'appuyer pour aller plus en avant. Ces partenaires devront être intégrés de façon plus importante.

Enfin, je vais me répéter, il faut entreprendre une politique énergique de régionalisation pour que les régions soient prêtes à accueillir les nouveaux arrivants, que ces derniers aient le meilleur encadrement possible et qu'ils puissent travailler très rapidement. En fin de compte, on parle de valeurs, d'apprentissage de langue, etc., mais c'est l'emploi la principale finalité. Si, les nouveaux arrivants sont obligés d'apprendre l'anglais pour gagner leur vie, ils vont l'apprendre et ce sera normal, mais notre objectif ne sera pas atteint. Il faut que les gens qui arrivent gagnent leur vie le plus rapidement possible, mais en français.

Donc comme vous pouvez le constater, il y a encore beaucoup de travail devant nous...

Propos recueillis le 18 novembre 2008 par Florent Michelot au local de campagne de Martin Lemay.